

Message Text

CONFIDENTIAL

PAGE 01 STATE 029416
ORIGIN IO-13

INFO OCT-01 ISO-00 CIAE-00 COME-00 EB-08 INR-07 LAB-04
NSAE-00 SIL-01 AF-08 ARA-06 EA-07 EUR-12 NEA-10 PA-01
PRS-01 L-03 SS-15 NSC-05 SIG-01 /103 R

DRAFTED BY IO/LAB:SWHILDEN:OF
APPROVED BY IO/LAB:APALMER
-----092209Z 115543 /63

P R 092037Z FEB 77
FM SECSTATE WASHDC
TO AMEMBASSY CONAKRY PRIORITY
AMEMBASSY LOME PRIORITY
AMEMBASSY KINSHASA PRIORITY
AMEMBASSY TUNIS PRIORITY
AMEMBASSY TANANARIVE PRIORITY
AMEMBASSY BUJUMBURA PRIORITY
AMEMBASSY YAOUNDE PRIORITY
AMEMBASSY PORT LOUIS PRIORITY
AMEMBASSY DAKAR PRIORITY
AMEMBASSY ABIDJAN PRIORITY
AMEMBASSY PARIS PRIORITY
AMEMBASSY BRUSSELS PRIORITY
INFO USMISSION GENEVA

C O N F I D E N T I A L STATE 029416

E.O. 11652: GDS

TAGS: PLAB, ILO

SUBJECT: PREPARATIONS FOR FEB-MARCH 1977 SESSION OF ILO
GOVERNING BODY

REF: (A) STATE 4508 (B) STATE 28274

AS PROMISED REFTEL B, AIDE MEMOIRE IN FRENCH FOLLOWS:
CONFIDENTIAL

CONFIDENTIAL

PAGE 02 STATE 029416

,0. (A) AIDE-MEMOIRE
CONFIDENTIAL 2

LE GOUVERNEMENT DES ETATS-UNIS EST DE L'AVIS QUE LES
MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'O.I.T. DEVRAIENT
DONNER LEUR APPUI AU DIRECTEUR GENERAL DE L'O.I.T. QUANT

A SON DESIR DE METTRE UN TERME A SES RESPONSABILITES DECOULANT DE LA RESOLUTION DE LA CONFERENCE DE L'O.I.T. REUNIE EN JUIN 1974 CONDAMNANT ISRAEL (SANS AUCUNE ENQUETE) POUR DIVERSES ACTIVITES ALLEGUEES A CARACTERE DISCRIMINATOIRE DANS LES TERRITOIRES ARABES OCCUPES PAR CE PAYS ET DEMANDANT AU DIRECTEUR GENERAL DE PRENDRE DES MESURES EN VUE DE METTRE FIN A CES ACTIVITES ALLEGUEES. DANS SON RAPPORT (SUR LA RESOLUTION DE 1974) AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'O.I.T. SE REUNISSANT EN NOVEMBRE 1976, LE DIRECTEUR GENERAL A EXPRIME LE DESIR DE CESSER DE PRENDRE LUI-MEME TOUTES NOUVELLES MESURES. LES MEMBRES DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SE SONT RALLIES A SA POSITION ET ONT RECOMMANDE QUE LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ACCEPTE CETTE POSITION EN PRENANT NOTE DE SON RAPPORT. CEPENDANT, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION A REMIS L'EXAMEN DU RAPPORT DU DIRECTEUR GENERAL A LA PROCHAINE REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION QUI DOIT S'OUVRIR LE 14 FEVRIER.

LE GOUVERNEMENT DES ETATS-UNIS DEMANDE L'APPUI DU GOUVERNEMENT DE () LORS DE CETTE REUNION EN VUE D'OBTENIR QUE LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DECIDE DE PRENDRE NOTE DU RAPPORT DU DIRECTEUR GENERAL ET DE S'OPPOSER A TOUTE NOUVELLE ACTION DU CONSEIL DONNANT SUITE A LA RESOLUTION DE JUIN 1974. CETTE RESOLUTION A MIS LE DIRECTEUR GENERAL DANS UNE POSITION EXTREMEMENT DIFFICILE EN TENTANT D'EXIGER DE LUI QU'IL PRENNE DES MESURES RELATIVEMENT A DES ALLEGATIONS QUI N'ONT PAS FAIT L'OBJET D'UNE ENQUETE CONFORMEMENT AUX PROCEDURES TOUTES PARTICULIERES ET HAUTEMENT RESPECTEES DE L'O.I.T. PAR
CONFIDENTIAL

CONFIDENTIAL

PAGE 03 STATE 029416

SUITE, LE DIRECTEUR GENERAL SE TROUVE PRIS ENTRE UNE RESOLUTION DE LA CONFERENCE GENERALE ET LE REGLEMENT ORDINAIRE DE L'O.I.T. VISANT LA CONDUITE DES ENQUETES.

CES PROCEDURES SONT ACCESSIBLES AUX MEMBRES DE L'O.I.T. QUI SOUHAITERAIENT INSISTER POUR DONNER SUITE AUX ALLEGATIONS CONTRE ISRAEL. LES ETATS-UNIS ESPERENT QUE, SI CE CAS SE PRESENTE, LE GOUVERNEMENT DE () SE JOINDRA A NOUS POUR DEMANDER INSTAMMENT L'APPLICATION DESDITES PROCEDURES.

IL CONVIENT PARTICULIEREMENT DE NOTER QUE L'OBJECTIF DU GOUVERNEMENT DES ETATS-UNIS EST D'ASSURER LE RESPECT DES PROCEDURES PROPRES A L'O.I.T. DANS TOUS LES CAS, Y COMPRIS CELUI-CI. S'IL N'Y A PAS RECOURS A CES PROCEDURES, OU S'IL EN EST ABUSE, SUR QUELQUE SUJET QUE CE SOIT, L'APTITUDE DE L'O.I.T. A S'ACQUITTER DE SES FONCTIONS EXCLUSIVES ET IMPORTANTES SE TROUVERA GRAVEMENT COMPROMISE.

(B) CET OBJECTIF EST EGALEMENT POURSUIVI PAR LES ETATS-UNIS PAR VOIE D'UN AMENDEMENT QUI SERA EXAMINE EN PREMIER LIEU AU SEIN DE LA COMMISSION DU REGLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'O.I.T. LORS DE SA SESSION DE FEVRIER, PUIS EN SEANCE PLENIERE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION. CET AMENDEMENT PORTE SUR L'ARTICLE 17 DU REGLEMENT DE LA CONFERENCE GENERALE DE L'O.I.T. SON OBJET EST DE FOURNIR UN MOYEN D'ECARTER LES PROJETS DE RESOLUTION ADRESSES A LA CONFERENCE GENERALE QUI TENTENT DE CONDAMNER DES PAYS EN IGNORANT OU EN ABUSANT DES PROCEDURES EFFICACES DE L'O.I.T. CREEES SPECIALEMENT AUX FINS D'ENQUETE. LA PROCEDURE QUE NOUS PROPOSONS AURAIT POUR EFFET DE REJETER LES RESOLUTIONS CONDAMNATOIRES LORSQUE LE SUJET EN QUESTION NE RELEVE PAS DES COMPETENCES DE L'O.I.T. PREVUES PAR SES CONVENTIONS OU N'A PAS FAIT L'OBJET D'UNE ENQUETE COMME L'EXIGE LE REGLEMENT DE L'O.I.T., OU LORSQUE CETTE ENQUETE

CONFIDENTIAL

CONFIDENTIAL

PAGE 04 STATE 029416

A ETE EFFECTUEE ET QUE LA CONDAMNATION PROPOSEE VA A L'ENCONTRE DES CONCLUSIONS DE L'ENQUETE.

SUIVANT LA PROCEDURE PROPOSEE, LES MEMBRES DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION PASSERAIENT EN REVUE LES PROJETS DE RESOLUTIONS SOUMIS EN VUE DE LEUR EXAMEN PAR LA CONFERENCE GENERALE. LES MEMBRES DU BUREAU SAISIRAIENT DES RESOLUTIONS QUI SEMBLANT REpondre A CES CRITERES UN COMITE COMPOSE DU PRESIDENT ET DE DEUX MEMBRES DE LA COMMISSION D'EXPERTS POUR L'APPLICATION DES CONVENTIONS. SI CE COMITE DECIDAIT QU'UN PROJET DE RESOLUTION NE DEVRAIT PAS ETRE SOUMIS A LA CONFERENCE GENERALE, CETTE DECISION POURRAIT FAIRE L'OBJET D'UN APPEL AUPRES DU BUREAU DE LA CONFERENCE GENERALE.

CETTE NOUVELLE PROCEDURE EPARGNERAIT DANS BIEN DES CAS A LA CONFERENCE GENERALE DES DEBATS SUR DES RESOLUTIONS D'ORIENTATION POLITIQUE QUI, A NOTRE AVIS, ONT SUSCITE UN SENTIMENT DE GENE PARMI DE NOMBREUX MEMBRES. CES MEMBRES ONT VU LEURS DELEGATIONS, COMPOSEES EN GRANDE PARTIE D'EXPERTS, FORCEES DE PRENDRE DE DIFFICILES DECISIONS POLITIQUES A L'EGARD DE QUESTIONS QUI NE SONT PAS APPROPRIEES POUR LE FORUM DANS LEQUEL ELLES ONT ETE SOULEVEES.

CONFIDENTIAL

LES ETATS-UNIS ONT AVISE OFFICIELLEMENT L'O.I.T. QUE LES OBJECTIFS VISANT A CONSACRER TOUTE L'ENERGIE DE L'ORGANISATION A SES BUTS ET A SA MISSION, TELS QU'ILS SONT DEFINIS DANS SA CHARTE, ET AU BON EMPLOI DES PROCEDURES D'ENQUETE TOUTES SPECIALES DE L'O.I.T. SONT D'UNE

IMPORTANCE FONDAMENTALE AUX YEUX DU GOUVERNEMENT DES
ETATS-UNIS, QUI CONTINUE A S'EN SOUCIER HAUTEMENT.
CETTE NOTIFICATION A ETE COMMUNIQUEE DANS UNE LETTRE
(EN DATE DU 5 NOVEMBRE 1975) ADRESSEE PAR LE SECRETAIRE
D'ETAT AU DIRECTEUR GENERAL DE L'O.I.T.
CONFIDENTIAL

CONFIDENTIAL

PAGE 05 STATE 029416

VANCE

CONFIDENTIAL

NNN

Message Attributes

Automatic Decaptioning: X
Capture Date: 01-Jan-1994 12:00:00 am
Channel Indicators: n/a
Current Classification: UNCLASSIFIED
Concepts: TRANSLATIONS, AIDE MEMOIRE, INTERNATIONAL LABOR ORGANIZATIONS, RESOLUTIONS, MILITARY OCCUPIED AREAS
Control Number: n/a
Copy: SINGLE
Sent Date: 09-Feb-1977 12:00:00 am
Decaption Date: 01-Jan-1960 12:00:00 am
Decaption Note:
Disposition Action: RELEASED
Disposition Approved on Date:
Disposition Case Number: n/a
Disposition Comment: 25 YEAR REVIEW
Disposition Date: 22 May 2009
Disposition Event:
Disposition History: n/a
Disposition Reason:
Disposition Remarks:
Document Number: 1977STATE029416
Document Source: CORE
Document Unique ID: 00
Drafter: SWHILDEN:OF
Enclosure: n/a
Executive Order: GS
Errors: N/A
Expiration:
Film Number: D770046-1114
Format: TEL
From: STATE
Handling Restrictions: n/a
Image Path:
ISecure: 1
Legacy Key: link1977/newtext/t19770257/aaaabymj.tel
Line Count: 182
Litigation Code IDs:
Litigation Codes:
Litigation History:
Locator: TEXT ON-LINE, ON MICROFILM
Message ID: 86c918c9-c288-dd11-92da-001cc4696bcc
Office: ORIGIN IO
Original Classification: CONFIDENTIAL
Original Handling Restrictions: n/a
Original Previous Classification: n/a
Original Previous Handling Restrictions: n/a
Page Count: 4
Previous Channel Indicators: n/a
Previous Classification: CONFIDENTIAL
Previous Handling Restrictions: n/a
Reference: 77 STATE 4508, 77 STATE 28274
Retention: 0
Review Action: RELEASED, APPROVED
Review Content Flags:
Review Date: 19-Jul-2004 12:00:00 am
Review Event:
Review Exemptions: n/a
Review Media Identifier:
Review Release Date: n/a
Review Release Event: n/a
Review Transfer Date:
Review Withdrawn Fields: n/a
SAS ID: 3361756
Secure: OPEN
Status: NATIVE
Subject: PREPARATIONS FOR FEB-MARCH 1977 SESSION OF ILO GOVERNING BODY
TAGS: ELAB, PORG, IS, ILO
To: CONAKRY LOME MULTIPLE
Type: TE
vdkgvwkey: odb://SAS/SAS.dbo.SAS_Docs/86c918c9-c288-dd11-92da-001cc4696bcc
Review Markings:
Margaret P. Grafeld
Declassified/Released
US Department of State
EO Systematic Review
22 May 2009
Markings: Margaret P. Grafeld Declassified/Released US Department of State EO Systematic Review 22 May 2009